

LUNDI, le **DEUXIÈME** jour du mois de **JUIN** deux mille huit, une session régulière du Conseil de la municipalité de Batiscan est tenue à la salle municipale (181, rue de la Salle), à compter de VINGT HEURES à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Châteauneuf, Conseiller;
Monsieur Mario Trottier, Conseiller;
Monsieur Norman Bonetto, Conseiller;
Monsieur Yves Gagnon, Conseiller;
Madame Francine Leblanc, Conseillère,

Absence :

Madame Solange Leduc Proteau, Conseillère; (Absence motivée)

Madame Anne Laganière est aussi présente

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Christian Fortin.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Christian Fortin constate le quorum à vingt heures et procède à l'ouverture de la session régulière. Celui-ci nous informe que la séance est enregistrée sur bande magnétique.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

2 juin 2008

- 1. Ouverture de la session par Monsieur le Maire;**
- 2. Adoption des ordres du jour;**
- 3. Période de questions (15 minutes);**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2008;**
- 5. Adoption des comptes;**
- 6. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1 Office municipal d'habitation;**
 - 6.2 Service incendie & Premiers Répondants;**
 - 6.3 Programme « Mieux Consommer » - Résultats préliminaires;**
- 7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 7.1 Dossier non-paiement de taxes – Suivi;**
- 8. AFFAIRES NOUVELLES :**
 - 8.1 Octroi du contrat de remplacement de la conduite d'eau potable et des conduites pluviales – Rue Principale;**
 - 8.2 Résolution autorisant le Maire et la Directrice générale à signer le protocole d'entente avec le Ministère des Transports du Québec pour le remplacement de la conduite pluviale sur la route 138;**
 - 8.3 Pacte Rural – Demande de versement de 20 000\$ de l'enveloppe réservée aux municipalités pour la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;**
 - 8.4 Congrès FQM 2008 – Inscription;**
 - 8.5 Demande auprès de la CPTAQ – Madame Mélanie Tschanz;**
 - 8.6 Achat de panneaux – Projet de signalisation touristique pour le Chemin du Roy;**

- 8.7 Subventions confirmées pour la construction d'une rampe d'accès :
 - 8.7.1 Résolution de remerciements à Monsieur Philippe Couillard, Ministre de la Santé et des Services sociaux;
 - 8.7.2 Résolution de remerciements à Madame Nathalie Normandeau, Ministre des Affaires municipales et des Régions;
- 8.8 Appartenance Mauricie – Achat de calendriers;
- 8.9 Fondation Québécoise du Cancer – Demande de contribution financière.

9. CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande)

- 9.1 **Gouvernement du Québec** – Ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Nathalie Normandeau – Semaine de la municipalité;
- 9.2 Assemblée Nationale du Québec – Député Pierre-Michel Auger – Programmation des travaux du M.T.Q.;
- 9.3 Mutuelle des municipalités du Québec – Mérite MMQ en gestion de risques;
- 9.4 Journée de la Famille des Chenaux – Lettre de remerciements;
 - 9.4.1 Résolution de félicitations;
- 9.5 Semaine québécoise des personnes handicapées – Documents;
- 9.6 Vernissage de l'ALPHA des Chenaux.

10. Liste des omises;

11. Varia;

12. Période de question (30 minutes);

13. Levée de l'assemblée.

Résolution # 08-06-697

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption de l'ordre du jour de la session régulière du conseil de la municipalité de Batiscan du 2 juin 2008 avec dispense de lecture et ajouts des points suivants à l'item « *Varia* »

- 6.2.1 *Résolution de remerciements suite au départ de Monsieur Simon Busse;*
- 11.1 *Entente de cession entre la Municipalité de Batiscan et Les Entreprises Michel & Robert Massicotte;*
- 11.2 *Fonds Communautaire Des Chenaux – Demande de soutien financier pour le service « Sacs d'école;*

Adopté

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

- Madame Geneviève Lacasse suggère la possibilité d'organiser une journée de nettoyage pour la plage, cette journée pourrait être supervisée par le nouveau récréologue qui sera embauché sous peu. Madame Lacasse trouve dommage que cet attrait touristique soit jonché de divers débris et même de la présence d'un tuyau sur lequel un touriste se serait blessé au cours de l'été dernier.

- Madame Lacasse émet également le commentaire suivant à l'effet que la municipalité pourrait veiller au respect de l'environnement en appliquant des mesures concrètes telles qu'éviter de laisser tourner inutilement le moteur du véhicule de la municipalité. Madame Lacasse fait référence à un employé municipal qui s'est arrêté face au terrain voisin de sa propriété et qui a laissé tourner le moteur du véhicule de la municipalité pendant 20 minutes au cours de l'après-midi.
- Monsieur Paul Despins intervient pour apporter la correction au point 3 du dernier procès-verbal relativement à la notion de chien errant;
- Madame Geneviève Lacasse revient au point relatif au tuyau sur la plage à savoir qui peut s'occuper de le faire enlever.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MAI 2008

Résolution # 08-06-698

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 mai 2008 avec dispense de lecture.

Adopté.

5. ADOPTION DES COMPTES

Résolution # 08-06-699

Il est proposé par YVES GAGNON, conseiller
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte les comptes du mois de juin 2008, au montant de 47 730,79\$ (voir liste des comptes page 1578)

Adopté.

6. RAPPORT DES COMITÉS :

6.1 Office municipal d'habitation;

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.2 Service incendie et Premiers Répondants;

Monsieur Mario Trottier dépose la lettre reçue de Educ-Expert attestant la réussite de nos pompiers à l'examen de Section 3 du programme Pompier 1. Pour ce qui concerne l'examen pratique de l'École Nationale des Pompiers tenu le 24 avril dernier, les résultats sont à venir. En terminant, Monsieur Trottier propose une résolution de remerciements à l'égard de Monsieur Simon Busse qui a quitté ses fonctions de pompier volontaire de notre municipalité.

Résolution # 08-06-700

CONSIDÉRANT Que Monsieur Simon Busse a agit à titre de pompier volontaire de notre municipalité au cours des dernières années

CONSIDÉRANT Le départ de Monsieur Simon Busse à l'extérieur de notre région pour raisons professionnelles;

CONSIDÉRANT Que Monsieur Simon Busse a effectué un travail remarquable au cours de son mandat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par MARIO TROTTIER, conseiller

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères remerciements à Monsieur Simon Busse pour son dévouement et son implication au sein du service incendie de notre municipalité.

Adopté.

6.3 Programme « Mieux Consommer » Résultats préliminaires;

Monsieur le Maire nous informe que la campagne de diagnostic résidentiel bat son plein, les résultats sont encourageants. En effet, les derniers résultats préliminaires reçus à date nous indiquent que notre municipalité a atteint maintenant une somme de près de 1 960\$. Monsieur le Maire encourage les gens à compléter leur formulaire « Diagnostic résidentiel » qu'ils ont reçu par la poste. Chaque formulaire complété rapporte la somme de 35\$ ou 30\$ selon qu'il soit complété en format électronique ou format papier.

6.4 Bibliothèque municipale;

Madame Francine Leblanc effectue le dépôt des états financiers des mois de Février, Mars et Avril.

6.5 Loisirs de Batiscan;

Le dépôt des états financiers est effectué par Monsieur le Maire.

6.6 Politique Familiale – Dépôt de la Politique familiale de la MRC des Chenaux – Résolution de félicitations;

Madame Francine Leblanc effectue le dépôt du plan régional relatif à la Politique familiale de la MRC des Chenaux. Un résumé des dix municipalités y apparaît et chaque foyer de la MRC recevra un exemplaire de ce document par la poste prochainement. Monsieur le Maire indique également que les gens peuvent consulter le document directement sur le site internet de notre municipalité. En terminant, la résolution suivante est proposée :

Résolution # 08-06-701

CONSIDÉRANT Le dépôt de la « Politique Familiale de la MRC des Chenaux »;

CONSIDÉRANT Que cette « Politique Familiale » est le fruit deux années d'un colossal travail d'analyse et de concertation;

CONSIDÉRANT Que la Famille représente le pivot central de la vitalité des municipalités;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères félicitations à Madame Monique Landry, coordonnatrice pour la politique familiale de la MRC des Chenaux et à l'ensemble des membres du Comité de la Politique Familiale pour leurs nombreuses heures de travail et d'implication consacrées à l'élaboration de cette Politique Familiale.

Adopté.

Également, Monsieur le Maire tient à féliciter notre comité local, pour leur participation à la réalisation de cette Politique Familiale. La résolution suivante est proposée :

Résolution # 08-06-702

CONSIDÉRANT Que plusieurs bénévoles de notre comité local se sont impliqués généreusement pour la réalisation de la Politique Familiale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères remerciements à Madame Francine Leblanc ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles qui se sont impliqués généreusement pour la création et l'élaboration de la Politique Familiale de notre municipalité. Ces bénévoles sont :

- Madame Sylvie Gendron
- Madame Isabel Pérusse
- Madame Éline Thiffault
- Madame Caroline Pelletier
- Monsieur Maxime Robert
- Monsieur Martin Garand

Adopté.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :

7.1 Dossier non-paiement de taxes – Suivi;

Monsieur le Maire nous informe que, suite à la publication des avis pour non-paiement des taxes, tous les dossiers ont été réglés à l'exception de la compagnie JAB. Un jugement de la Cour Supérieure a été émis afin de suspendre la vente pour non-paiement de taxes de cette compagnie. Il s'agit d'une somme de près de 16 000\$ dûe à notre municipalité.

8. AFFAIRES NOUVELLES :

8.1 Octroi du contrat de remplacement de la conduite d'eau potable et des conduites pluviales – Rue Principale;

Résolution # 08-06-703

CONSIDÉRANT Que des soumissions ont été ouvertes le 15 mai 2008 à 11h00 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT Les deux soumissions suivantes :

Firme Pagé Construction : 1 975 246,75\$ taxes incluses

Firme André Bouvet Ltée : 1 982 375,54\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT Que les soumissions ont été vérifiées par la firme BPR-Groupe Conseil;

CONSIDÉRANT La recommandation favorable de M. Marc Sansfaçon ingénieur de la firme BPR-Groupe Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

- D'accorder le contrat d'exécution à la Firme Pagé Construction au montant de 1 975 246,75 (taxes incluses);
- D'autoriser le maire, Christian Fortin et la directrice générale par intérim, Anne Laganière, à signer le contrat pour l'exécution des travaux avec la Firme Pagé Construction.

Adopté.

8.2 Résolution autorisant le Maire et la Directrice générale à signer le protocole d'entente avec le Ministère des Transports du Québec pour le remplacement de la conduite pluviale sur la route 138;

Résolution # 08-06-704

CONSIDÉRANT Que la Ministre des Transport, Madame Julie Boulet a confirmé, le 14 mars dernier, des travaux pour 900,000\$ pour la construction de conduites pluviales sur la Rue Principale;

CONSIDÉRANT Que la municipalité est mandataire pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT Qu'il est nécessaire de signer un protocole pour officialiser ce partenariat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire, Christian Fortin et la directrice générale par intérim, Anne Laganière, à signer un protocole avec le Ministère des Transports du Québec pour le remplacement de conduites pluviales sur la rue Principale.

Adopté.

8.3 Pacte rural – Demande d'un versement de 20 000\$ de l'enveloppe réservée aux municipalités pour la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

Résolution # 08-06-705

CONSIDÉRANT Que la municipalité veut construire une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

CONSIDÉRANT Que la municipalité désire utiliser son enveloppe réservée de 10,000\$ par année pour une période de deux ans pour ce projet;

CONSIDÉRANT Que la réalisation de ce projet apportera une grande amélioration à notre salle municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par YVES GAGNON, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale par intérim, Anne Laganière, à effectuer une demande de 20,000\$ de l'enveloppe réservée au pacte rural pour et au nom de la Municipalité de Batiscan pour la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

Adopté.

8.4 Congrès FQM 2008 – Inscription;

Résolution # 08-06-706

CONSIDÉRANT La tenue de la 67^{ème} des Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2008;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par YVES GAGNON, conseiller
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'inscrire Madame Solange Leduc-Proteau, Conseillère municipale et de défrayer ses frais d'hébergement et de repas.

Adopté.

8.5 Demande auprès de la CPTAQ – Madame Mélanie Tschanz;

Résolution # 08-06-707

CONSIDÉRANT Le projet de lotissement déposé par Madame Mélanie Tschanz;

CONSIDÉRANT La volonté des parents de Madame Mélanie Tschanz de faire don de ce terrain à leur fille;

CONSIDÉRANT Que le projet de Madame Mélanie Tschanz est conforme à la réglementation municipale actuellement en cours;

CONSIDÉRANT Que la partie morcelée de ce terrain se situe dans le milieu urbain de la municipalité;

CONSIDÉRANT Que la municipalité ne s'oppose pas à ce projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan appuie la demande de Madame Mélanie Tschanz auprès de la CPTAQ afin de morceler une partie du lot 116-1 actuellement propriété de Ferme Tschanz SENC.

Adopté.

8.6 Achat de panneaux – Projet de signalisation touristique pour le Chemin du Roy;

Résolution # 08-06-708

CONSIDÉRANT L'installation de trois panneaux d'accueil;

CONSIDÉRANT Que trois panneaux sont nécessaires pour compléter le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par YVES GAGNON, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale par intérim, Anne Laganière, à effectuer les achats nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Adopté.

8.7 Subventions confirmées pour la construction d'une rampe d'accès :

8.7.1 Résolution de remerciements à Monsieur Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux;

Résolution # 08-06-709

CONSIDÉRANT Le projet de construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

CONSIDÉRANT La réponse positive à notre demande de contribution financière adressée à Monsieur Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre tous ses remerciements à Monsieur Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour le versement de la subvention au montant de 2 500\$ relative à notre projet de construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte.

Adopté.

8.7.2 Résolution de remerciements à Madame Nathalie Normandeau, Ministre des Affaires municipales et des Régions;

Résolution # 08-06-710

CONSIDÉRANT Le projet de construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte;

CONSIDÉRANT La réponse positive à notre demande de contribution financière adressée à Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre tous ses remerciements à Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des régions pour le versement de la subvention au montant de 1 500\$ relative à notre projet de construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité restreinte.

Adopté.

8.8 Appartenance Mauricie – Achat de calendriers;

Résolution # 08-06-711

CONSIDÉRANT Qu'Appartenance Mauricie est un organisme à but non lucratif dont la mission est la promotion et la mise en valeur de l'histoire mauricienne;

CONSIDÉRANT Qu'à chaque année, cet organisme publie un calendrier qui vise à mieux faire connaître l'histoire de la Mauricie à l'ensemble de la population;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par YVES GAGNON, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan procède à l'achat de dix (10) calendriers historiques auprès de Appartenance Mauricie.

Adopté

8.9 Fondation Québécoise du Cancer – Demande de contribution financière;

Résolution # 08-06-712

CONSIDÉRANT La campagne PME annuelle de la Fondation québécoise du cancer actuellement en cours;

- CONSIDÉRANT** Que l'objectif fixé pour la région de la Mauricie se chiffre à 20 000\$ cette année;
- CONSIDÉRANT** Que cette maladie vient malheureusement toucher de plus en plus de Québécois et Québécoises et que, cette année ce sont plus de 41 000 Québécois et Québécoises qui recevront un diagnostic de cancer;
- CONSIDÉRANT** Que la Fondation québécoise du cancer contribue concrètement à améliorer la qualité de vie des gens atteints par cette maladie en offrant **Information, accompagnement et hébergement;**
- CONSIDÉRANT** Que nos dons se transforment en services directs aux personnes atteintes de cancer et permettent à la Fondation de leur apporter aide et réconfort;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que notre municipalité verse un montant de 250\$ à la Fondation Québécoise du Cancer dans le cadre de sa campagne annuelle.

Adopté

9. CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande)

Le dépôt de la correspondance reçue est déposée par Monsieur le Maire et celui-ci procède à la lecture de la correspondance suivante :

- 9.1 Gouvernement du Québec** – Ministère des Affaires municipales et des Régions – Madame Nathalie Normandeau – Semaine de la municipalité;
- 9.2 Assemblée Nationale du Québec** – Député Pierre-Michel Auger – Programmation des travaux du MTQ;
- 9.3 Mutuelle des Municipalités du Québec** – Mérite MMQ en gestion de risques;
- 9.4 Journée de la Famille des Chenaux** – Lettre de remerciements;

Suite au dépôt de la correspondance provenant de la Maison de la Famille des Chenaux, Monsieur le Maire présente la résolution suivante suite à la tenue de la 5^e édition de la « Journée de la Famille Des Chenaux » tenue le 25 mai dernier.

9.4.1 Résolution de félicitations;

Résolution # 08-06-713

- CONSIDÉRANT** La tenue de la 5^e édition de la « Journée de la Famille des Chenaux » qui se déroulait le 25 mai dernier à Saint-Prospère;

CONSIDÉRANT Les nombreuses heures d'implication consacrées pour la réussite de cet événement;

CONSIDÉRANT L'importance que revêt cette Journée bien particulière pour les Familles résidant sur le territoire de la MRC des Chenaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères félicitations au comité organisateur de la Journée de la Famille des Chenaux composé des personnes suivantes :

Municipalité de Saint-Prosper :

- Madame Magella Gagnon-Hébert, conseillère municipale et responsable des questions familiales;
- Monsieur Richard Tessier, conseiller municipal;
- Madame Chantal Mongrain, conseillère municipale
- Madame Normande Savard, responsable des loisirs;
- Madame Andrée Leduc, Comité Famille;
- Monsieur Marc Ebacher, Comité Famille;
- Madame Sandra Turcotte, agente de bureau.

Maison de la Famille des Chenaux :

- Madame Diane Aubut, directrice générale;
- Madame Monique Landry, coordonnatrice pour la Politique familiale de la MRC des Chenaux;

MRC des Chenaux :

- Madame Julie Desaulniers, agente de développement culturel;

SADC Vallée de la Batiscan :

- Monsieur Sylvain Lemire, agent de développement local;

CSS Vallée de la Batiscan :

- Madame Nancy Dallaire, travailleuse sociale;

CLD des Chenaux :

- Monsieur Lionel Arseneault, agent de développement rural.

Adopté.

9.5 Semaine Québécoise des personnes handicapées – Documents;

9.6 Vernissage de l'ALPHA Chenaux.

10. Liste des omises;

Le dépôt de la liste des correspondances omises est effectué.

11. VARIA :

11.1 Entente de cession entre la municipalité de Batiscan et Les Entreprises Michel & Robert Massicotte;

Résolution # 08-06-714

CONSIDÉRANT Le développement de la rue du Phare sur les lots 205-P et 211-P à Batiscan;

CONSIDÉRANT Que les promoteurs doivent obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la faune avant d'entreprendre les travaux d'aqueduc et la construction de la rue;

CONSIDÉRANT Qu'il est nécessaire de signer une entente de cession avec les promoteurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par MARIO TROTTIER, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan accepte l'entente de cession telle que présentée;

D'autoriser le Maire et la Directrice générale par intérim, Anne Laganière, à signer pour et au nom de la municipalité de Batiscan, l'entente de cession.

Adopté.

11.2 Fonds communautaire des Chenaux – Demande de soutien financier pour le service « Sacs d'école »;

Résolution # 08-06-715

CONSIDÉRANT La demande de soutien financier présentée par l'organisme « Fonds Communautaire des Chenaux »;

CONSIDÉRANT Que cet organisme offre, pour la troisième année consécutive, le service « Sacs d'école »;

CONSIDÉRANT Que ce service consiste en un soutien financier offert aux parents à faible revenu pour l'achat d'articles scolaires de leurs enfants fréquentant une institution scolaire située à l'intérieur de notre MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par MARIO TROTTIER, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

